



DANIAMANT

Système lumineux L6 pour gilet de sauvetage

Instructions d'Installation et d'Entretien



Daniamant Limited

Unit 3, The Admiral Park, Airport Service Road, Portsmouth, UK PO3 5RQ

Telephone: +44 (0)23 9267 5100 Facsimile: +44 (0)23 9267 5101

www.daniamant.com

79-114-002 Issue 3 (C6267)



Description

L6 Le L6 est un système lumineux pour gilet de sauvetage que l'on active à la main.

Installation

L6 Le système lumineux L6 pour gilet de sauvetage est adapté à tous les types de gilets de sauvetage.

Vous trouverez au dos de ce manuel un diagramme indiquant la méthode de fixation typique du système. Il incombe au fabricant du gilet de sauvetage de vérifier que le système lumineux est bien fixé au gilet, et qu'il est dans la bonne position.

Le système lumineux L6 est accompagné d'une agrafe de fixation. Poser celle-ci derrière une bande du tissu du gilet de sauvetage, et fixer le système en enfonçant ce dernier dans l'agrafe.

Entretien

Révisions standard

Les unités L6 ne nécessitent aucun entretien, toutefois les contrôles suivants devront être effectués une fois l'an :

1. Inspecter le système lumineux pour repérer toute trace de corrosion ou de détérioration.
2. Tirer sur le cabillot situé en bas de l'unité; ceci activera un interrupteur et complétera le circuit. Le système lumineux se met alors à clignoter. Pour l'éteindre, rechercher soigneusement le cabillot dans l'interrupteur, et repousser ce dernier dans le casier.

Sécurité

Les systèmes lumineux L6 comportent des piles au lithium. Celles-ci doivent être manipulées correctement :

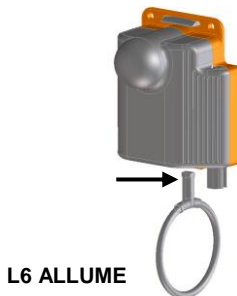
- Ne pas démonter le jeu de piles**
- Ne pas effectuer de branchement électrique externe**
- Ne pas recharger**
- Ne pas incinérer**

A conserver entre -30°C et $+65^{\circ}\text{C}$

Fonctionnement

Allumer le système lumineux L6 en tirant l'anneau vers le bas, ou en enfonçant le poussoir dans le corps du système lumineux. L'anneau est conçu de manière à se détacher du système lorsque celui-ci est activé.

Eteindre le système lumineux en remettant l'anneau (dans le sens indiqué par la flèche) et en renfonçant le poussoir dans le corps du système lumineux.



Informations relatives à la santé et la sécurité

Les systèmes de systèmes de sécurité marine au lithium de Daniamant ont une durée de vie de 5 ans. Les piles au Lithium/Manganèse pressurisées sont scellées hermétiquement ; sur le plan électrique, elles sont protégées par un appareil à semiconducteurs et sur le plan écologique, par un boîtier en plastique moulé. Dans ces conditions, les unités ne présentent aucun danger particulier pour la santé des utilisateurs. Le démantèlement, le mauvais usage ou la destruction de la pile en exposeront le contenu, avec les risques suivants :

Métal lithium	Inflammable en cas de contact avec l'eau ; une réaction violente produit de l'hydrogène et de l'hydroxyde de lithium. Utiliser uniquement de la soude, de la cendre, du chlorure de sodium ou du graphite pour éteindre les flammes. Risques de brûlures en cas de contact avec la peau, et de lésions internes graves en cas d'ingestion. Veuillez consulter les informations de premiers soins ci-après.
Bromure de lithium	Produit de la chaleur en cas de contact avec l'eau, et des vapeurs toxiques lorsqu'il brûle. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux, des irritations pouvant survenir. Son ingestion peut modifier la composition ionique du sang. Veuillez consulter les informations de premiers soins ci-après.
Dioxyde de manganèse	Poudre noire solide, agent irritant et oxydant. Veuillez consulter les informations de premiers soins ci-après.
Acétonitrile	Liquide volatile incolore, extrêmement inflammable et dont l'odeur est proche de celle de l'éther. Ses vapeurs sont toxiques ; son inhalation peut entraîner fatigues et douleurs abdominales. Les cas plus graves présentent des délires, des convulsions, la paralysie et le coma. Veuillez consulter les informations de premiers soins ci-après.

Premiers soins

Yeux	Rincer à grande eau pendant au moins 10 minutes. CONSULTER UN MEDECIN.
Poumons	Eloigner le produit irritant ; faire reposer le patient et le garder au chaud. Dans les cas plus graves, ou si l'exposition a duré un certain temps, CONSULTER UN MEDECIN.
Peau	Rincer la peau à grande eau. Poser les vêtements contaminés et les laver avant toute réutilisation. Sauf en cas de contact minime, CONSULTER UN MEDECIN.
Bouche	Rincer la bouche à grande eau et faire boire en grande quantité. CONSULTER UN MEDECIN.

Autres matières

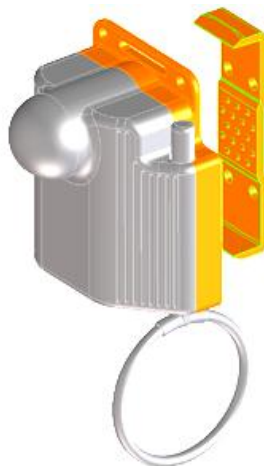
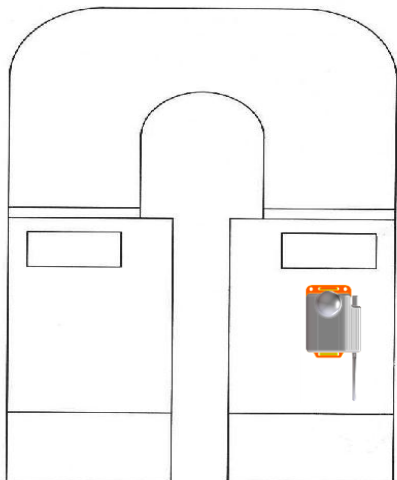
Celles-ci sont soit inertes, soit elles présentent de faibles risques en cas de contact :

- ABS/Polycarbonate
- Métal de cuivre
- Métal d'aluminium
- PVC

La corrosion externe des plaques et du boîtier nickelé de la pile peut produire des sels métalliques toxiques. Éviter l'ingestion.

Quand d'importantes quantités de piles au Lithium/Manganèse ont été impliquées dans un incendie, attendez-vous à ce que des gaz inflammables apparaissent si l'eau entre en contact avec les résidus de pile froide. Ces gaz comprennent entre autres l'acétylène, l'acide cyanhydrique et l'hydrogène. Bien ventiler si ce scénario est envisagé.

Diagrammes



Système lumineux L6 et agrafe de fixation séparés pour bien indiquer l'assemblage des matériaux.

Système lumineux L6 posé sur le gilet.

Instructions de récupération du produit

Le symbole représenté ici ou sur le produit signifie que le produit est classé comme un équipement électrique ou électronique et ne devrait pas être éliminé avec les autres déchets ménagers ou commerciaux en fin de vie.

Les réglementations sur la récupération des équipements électriques et électroniques 2006 (les réglementations REEE) transposent la directive sur la REEEE (2002/96/CE) dans la loi anglaise. Elle a été établie afin de s'assurer que les producteurs puissent trouver le coût de collecte, de traitement, de récupération et d'élimination écologiquement rationnel des REEE, minimisant ainsi l'impact de ces déchets sur l'environnement et en réduisant la quantité de déchets allant en décharge.

Afin de se conformer aux réglementations de REEE, la lampe de localisation de survivant doit être envoyée à Daniamant ou déposée dans l'installation de collecte de REEE désignée la plus proche, gérée par vos autorités locales. À partir de 2010, les piles devront être recyclées. Par conséquent, il est recommandé, qu'à partir de 2010, toutes les piles soient déposées au niveau du point de collecte de piles le plus proche. Veuillez contacter l'autorité locale dont vous dépendez ou consulter notre site Internet sur www.daniamant.com pour obtenir les coordonnées.



Vous pouvez télécharger d'autres copies de ces instructions d'installation et de maintenance sur notre site Internet www.daniamant.com

Une copie des instructions doit être conservée avec le manuel de formation du bateau/propriétaires.